

C.I.J.

Communiqué No. 53/23
(Non-officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse.

Aujourd'hui 24 septembre 1953, la Cour internationale de Justice a tenu en l'affaire des Minquiers et des Ecrehous deux audiences au cours desquelles Mr. C.S. Harrison, Attorney-General pour l'île de Jersey, a terminé la plaidoirie qu'il avait commencée lors de la précédente audience.

La prochaine audience de la Cour est fixée au lundi 28 septembre à 10 heures 30. La parole sera donnée à l'Agent du Gouvernement de la République française, qui exposera la thèse de son Gouvernement.

La Haye, le 24 septembre 1953.

I.C.J.

Communiqué No. 53/23
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

Today, September 24th, 1953, the International Court of Justice held two hearings in the Minquiers and Ecrehos case. In the course of the hearings Mr. C.S. Harrison, Attorney-General for the Island of Jersey, concluded the statement which he had begun at yesterday's sitting.

The next hearing will be held on Monday, September 28th, at 10.30 a.m. The Agent of the Government of the French Republic will be called upon to state its case.

The Hague, September 24th, 1953.
